



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-90147>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **25-90147**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : PFC Est

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement, d'hôtellerie, de plonge, de prestations de plonge et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE : LOTS 1, 2, 3 (RESERVE), 4, 5 et 6 (MARCHE SENSIBLE)

Description : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement, d'hôtellerie, de plonge, de prestations de plonge et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE : LOTS 1, 2, 3 (RESERVE), 4, 5 et 6 (MARCHE SENSIBLE)

Identifiant de la procédure : a49331bd-52e5-48eb-aa2a-6e7d47861e7d

Identifiant interne : DAF_2024_001384

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

2.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires : Le DCE est téléchargeable sur le site www.marches-publics.gouv.fr La transmission des plis électroniques est obligatoire, elle s'effectue à

partir de ce site. Les critères et sous-critères d'attribution ainsi que la méthode de notation sont indiqués dans les articles 6.2.1 et 6.2.2 du règlement de la consultation

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,172,328.36 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 6

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 6

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement, de plonge, prestations de plonge et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour le site de LILLE

Description : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement, de plonge, prestations de plonge et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour le site de LILLE

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Adresses figurant à l'article 3.5 du règlement de la consultation

Ville : LILLE

Code postal : 59000

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2025

Date de fin de durée : 30/11/2026

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'exécution des prestations commencera le 1/12/25. Le PA pourra décider de reconduire unilatéralement le marché pour les périodes du 1/12/26 au 30/11/2027, du 1/12/27 au 30/11/2028, du 1/12/28 au 30/11/2029. La reconduction se fait sur décision écrite du PA au plus tard 2 mois avant la date d'échéance du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,595,507.15 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de début d'exécution fixée au 1er décembre 2025, ou au lendemain de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 30 novembre 2026. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Les prestations à la demande s'exécutent avec bons de commande. Le montant ci-après ne préjuge pas des quantités effectivement commandées dont l'estimation figure en ANNEXE 2 du RC : LOT 1 : montant maximum annuel 48 500 euros HT. La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : CRITERE PRIX

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : CRITERE TECHNIQUE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Description : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Description : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel (article L.551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé recours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : PFC Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : PFC Est

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Organisation qui reçoit les demandes de participation : PFC Est

Organisation qui traite les offres : PFC Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour le site de la COTE D'OPALE

Description : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour le site de la COTE D'OPALE

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : DUNKERQUE - LOON PLAGE - BOULOGNE-SUR-MER - LE PORTEL - LE TOUQUET - CALAIS

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2025

Date de fin de durée : 30/11/2026

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'exécution des prestations commencera le 1/12/25. Le PA pourra décider de reconduire unilatéralement le marché pour les périodes du 1/12/26 au 30/11/2027, du 1/12/27 au 30/11/2028, du 1/12/28 au 30/11/2029. La reconduction se fait sur décision écrite du PA au plus tard 2 mois avant la date d'échéance du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 183,770.98 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de début d'exécution fixée au 1er décembre 2025, ou au lendemain de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 30 novembre 2026. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Les prestations à la demande s'exécutent avec bons de commande. Le montant ci-après ne

préjuge pas des quantités effectivement commandées dont l'estimation figure en ANNEXE 2 du RC : LOT 2 : montant maximum annuel 12 500 euros HT. La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : CRITERE PRIX

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : CRITERE TECHNIQUE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Description : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Description : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : - référé précontractuel (article L.551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation n° 291545) assorti, le cas échéant

de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé recours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : PFC Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : PFC Est

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Organisation qui reçoit les demandes de participation : PFC Est

Organisation qui traite les offres : PFC Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Nettoyage des locaux communs et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour le site du FORT SAINT-SAUVEUR (MARCHE RESERVE)

Description : Nettoyage des locaux communs et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour le site du FORT SAINT-SAUVEUR (MARCHE RESERVE)

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LILLE

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2025

Date de fin de durée : 30/11/2026

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'exécution des prestations commencera le 1 /12/25. Le PA pourra décider de reconduire unilatéralement le marché pour les périodes du 1/12/26 au 30/11/2027, du 1/12/27 au 30/11/2028, du 1/12/28 au 30/11/2029. La reconduction se fait sur décision écrite du PA au plus tard 2 mois avant la date d'échéance du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 231,234.8 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de début d'exécution fixée au 1er décembre 2025, ou au lendemain de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 30 novembre 2026. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Les prestations à la demande s'exécutent avec bons de commande. Le montant ci-après ne préjuge pas des quantités effectivement commandées dont l'estimation figure en ANNEXE 2 du RC : LOT 3 : montant maximum annuel 21 500 euros HT. La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : CRITERE PRIX

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : CRITERE TECHNIQUE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Description : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Oui

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : - référé précontractuel (article L.551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du

contrat (article R.421-1 et suivants du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé recours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Organisation qui reçoit les demandes de participation : PFC Est

Organisation qui traite les offres : PFC Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement, de plonge, prestations de plonge et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour les sites de DOUAI, DENAIN, VALENCIENNES et ARRAS

Description : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement, de plonge, prestations de plonge et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour les sites de DOUAI, DENAIN, VALENCIENNES et ARRAS

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : DOUAI - DENAIN - VALENCIENNES - ARRAS

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2025

Date de fin de durée : 30/11/2026

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'exécution des prestations commencera le 1/12/25. Le PA pourra décider de reconduire unilatéralement le marché pour les périodes du 1/12/26 au 30/11/2027, du 1/12/27 au 30/11/2028, du 1/12/28 au 30/11/2029. La reconduction se fait sur décision écrite du PA au plus tard 2 mois avant la date d'échéance du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 863,251.84 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de début d'exécution fixée au 1er décembre 2025, ou au lendemain de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 30 novembre 2026. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Les prestations à la demande s'exécutent avec bons de commande. Le montant ci-après ne préjuge pas des quantités effectivement commandées dont l'estimation figure en ANNEXE 2 du RC : LOT 4 : montant maximum annuel 21 500 euros HT. La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : CRITERE PRIX

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : CRITERE TECHNIQUE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Description : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Description : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : - référé précontractuel (article L.551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé recours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Organisation qui reçoit les demandes de participation : PFC Est

Organisation qui traite les offres : PFC Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement, d'hôtellerie et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour le site des BCC et HOTELLERIE LILLE et DOUAI

Description : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement, d'hôtellerie et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour le site des BCC et HOTELLERIE LILLE et DOUAI

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LILLE - DOUAI

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2025

Date de fin de durée : 30/11/2026

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'exécution des prestations commencera le 1 /12/25. Le PA pourra décider de reconduire unilatéralement le marché pour les périodes du 1/12/26 au 30/11/2027, du 1/12/27 au 30/11/2028, du 1/12/28 au 30/11/2029. La reconduction se fait sur décision écrite du PA au plus tard 2 mois avant la date d'échéance du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 415,963.13 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de début d'exécution fixée au 1er décembre 2025, ou au lendemain de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 30 novembre 2026. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Les prestations à la demande s'exécutent avec bons de commande. Le montant ci-après ne préjuge pas des quantités effectivement commandées dont l'estimation figure en ANNEXE 2 du RC : LOT 5 : montant maximum annuel 30 000 euros HT. La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : CRITERE PRIX

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : CRITERE TECHNIQUE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Description : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Description : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : - référé précontractuel (article L.551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique tél recours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Organisation qui reçoit les demandes de participation : PFC Est

Organisation qui traite les offres : PFC Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour les sites du QUARTIER KLEBER QUARTIER BOUFFLERS (MARCHE SENSIBLE)

Description : Nettoyage des locaux communs, d'hébergement et vitrerie au profit des formations bénéficiaires soutenues par le GSC de LILLE pour les sites du QUARTIER KLEBER QUARTIER BOUFFLERS (MARCHE SENSIBLE)

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LILLE

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2025

Date de fin de durée : 30/11/2026

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'exécution des prestations commencera le 1 /12/25. Le PA pourra décider de reconduire unilatéralement le marché pour les périodes du 1/12/26 au 30/11/2027, du 1/12/27 au 30/11/2028, du 1/12/28 au 30/11/2029. La reconduction se fait sur décision écrite du PA au plus tard 2 mois avant la date d'échéance du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,399,585.53 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de début d'exécution fixée au 1er décembre 2025, ou au lendemain de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 30 novembre 2026. La valeur estimée indiquée ci-dessus est calculée sur la durée totale du marché, soit 48 mois. Les prestations à la demande s'exécutent avec bons de commande. Les montants ci-après ne préjugent pas des quantités effectivement commandées dont l'estimation figure en ANNEXE 2 du RC : LOT 6 : montant maximum annuel 58 500 euros HT pour le nettoyage des locaux et 2 000 euros HT pour l'hébergement. La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE PRIX

Description : CRITERE PRIX

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE TECHNIQUE

Description : CRITERE TECHNIQUE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Description : CRITERE SOCIO-RESPONSABILITE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Description : CRITERE ENVIRONNEMENTAL

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : S'agissant d'un marché avec clause de sécurité, il est soumis aux dispositions de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 (IGI 100) sur la protection du secret de la défense nationale. A ce titre, le marché est désigné « CONTRAT SENSIBLE » et nécessite un contrôle primaire du titulaire en tant que personne morale.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Informations relatives aux délais de recours : - référé précontractuel (article L.551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé recours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Organisation qui reçoit les demandes de participation : PFC Est

Organisation qui traite les offres : PFC Est

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : PFC Est

Numéro d'enregistrement : 13001535700010

Département : DIVISION ACHATS PUBLICS

Ville : METZ

Code postal : 57044

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Point de contact : Division Achats Publics

Adresse électronique : pfc-est.resp-pil-prog.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : +33 3 87 15 51 84

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

Numéro d'enregistrement : 175400050000019

Département : GREFFE

Ville : NANCY CEDEX

Code postal : 54036

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Point de contact : GREFFE

Adresse électronique : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Téléphone : +33 3 83 17 43 43

Télécopieur : +33 3 83 17 43 50

Adresse internet : <https://nancy.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : www.telerecours.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4e51819c-9bcb-4a2d-a26f-95a53a8c494d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/08/2025 à 15:01

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/08/2025